

Réduction des déchets

L'opération « Zéro déchet dans le Cotentin » lancée par la Communauté d'Agglomération dès juin 2018 est toujours en cours. Afin de sensibiliser le public, une équipe d'ambassadeurs du tri sillonne quotidiennement le territoire, intervient à la demande dans les écoles, les restaurants collectifs, les maisons de quartier... Elle accompagne aussi des familles volontaires par l'opération « Foyers Témoins » dans une programmation sur 3 mois pour mettre en œuvre un plan de réduction des déchets.

Des conseils sont également donnés directement sur le site de l'Agglomération (programme de prévention pour réduire ses déchets). A titre d'exemple, on peut citer le recours aux « furoshikis » (technique japonaise d'emballage à partir d'un carré de tissu) afin de remplacer les sacs en plastique...

La Communauté d'Agglomération met aussi à disposition du public, pour une somme modique, des composteurs qui permettent aux utilisateurs de recycler jusqu'à 30% de leurs ordures ménagères. Notons d'ailleurs que beaucoup de Fermanvillais sont déjà acquis à cette méthode du compostage. D'autres expériences, très utiles dans nos zones côtières bien meurtries, ont été réalisées dans le Cotentin. C'est le cas à Gouville-sur-mer où 2000 sapins de Noël collectés ont été déposés derrière des fascines afin de piéger le sable dans le but de reformer le cordon dunaire.



Transports, une nouvelle offre Mobilité

Dès le 1^{er} septembre 2021, l'agglomération du Cotentin déploiera un réseau unique de mobilité au service du territoire et répondant aux nouvelles attentes des habitants avec :

- une tarification unifiée (1 € le trajet ou 1 €/jour) et solidaire (tarifs dégressifs et gratuité en fonction du quotient familial);
- un pass unique pour l'ensemble des services

(urbains, interurbains et scolaires),

- de nouveaux outils interactifs (site web, application mobile, etc.) pour faciliter les déplacements,
- la création de nouvelles lignes équipées de bus connectés et accessibles à tous,
- l'augmentation de la fréquence de passage,
- une solution de transport à la demande (16 communes dans un premier temps). Le service devrait être étendu à toutes les communes en 2022.

Pour le Pôle de proximité de Saint Pierre Eglise, ce dispositif prévoit la création de la ligne C qui desservira Saint Pierre – Fermanville (arrêt au Montereire) – Maupertus (arrêt Anse du Brick) – Bretteville en Saire – le Becquet – Cherbourg en Cotentin. Fréquence de passage : toutes les heures de 6h à 20h. À l'horizon 2024, une offre complète de mobilité sera proposée avec plus de lignes régulières desservant les principales communes et pôles d'emploi, la desserte de l'ensemble des communes grâce à un service de Transport à la Demande et un réseau urbain plus performant grâce aux aménagements liés au Bus Nouvelle Génération (BNG) et au Pôle d'Échange Multimodal de Cherbourg-en-Cotentin. En parallèle de ce renforcement du réseau de transports en commun, l'agglomération proposera une offre de services renforcée notamment par le développement des Vélos à Assistance Électrique et des services innovants tels que le covoiturage, l'autostop solidaire ou encore le service d'autopartage, sans oublier la réalisation, aux côtés des acteurs concernés, d'un schéma directeur cyclable.

Pour information, les tarifs des transports scolaires n'augmentent pas en 2021.



Trait d'union N° 18 Mai 2021 ERMANULLE La lettre d'information communale

Animation culturelle:

Samedi 26 et dimanche 27 juin à Fermanville. Les premières journées du Patrimoine de Pays et des moulins. Cette année, nous nous inscrivons dans cette démarche afin de faire découvrir le site de la vallée des moulins et de proposer une animation place Marie Ravenel.

Nous profiterons de ces 2 journées de découverte pour organiser des animations autour de la thématique de l'arbre.

Petite restauration sur place.

Ces journées seront organisées en tenant compte des mesures barrières liées au COVID 19 et des consignes sanitaires en viqueur à cette date.

Nous vous espérons nombreuses et nombreux pour partager ce moment de convivialité.

Au programme:

Atelier peinture animé par **Christelle Hervieu** à l'ancien office du tourisme. Inauguration de la boite à livres, lecture, vente de livres par **Fermanlivres**. Déambulations contées par **Noémie Sanson** sur les 2 jours.



Animation musicale par le groupe **Bout-en-train**. Exposition « arbres » proposée par l'**Atelier Tricot**. Visite du site, exposition de quelques manuscrits



et tableaux, vente de livres et revues par **Généa50**,

Ouverture du jardin du presbytère par ses propriétaires pour une exposition de peintures.

Techniques de reliure de livres anciens proposées par **S. Meslin**.

Infos citoyennes

- Pour rappel, quand vous faites des travaux, évitez de rejeter dans les canalisations le lait de ciment (lors du nettoyage des outils et autres par exemple), car cela les bouche et les services municipaux doivent glors intervenir.
- Le brûlage des végétaux est toujours interdit, source de nombreuses nuisances : pollutions, odeurs désagréables, gêne respiratoire chez certaines personnes. D'autres solutions existent, dont le broyage des végétaux à domicile, le compostage et la déchetterie.
- Afin de respecter la période de nidification des oiseaux et les insectes, sans lesquels la campagne ne serait plus la même, la taille des haies et des arbres est prohibée du 1^{er} avril au 31 juillet. **Tout contrevenant s'expose à des sanctions au titre du code de l'environnement.**

Directeur de publication : Nicole BELLIOT DELACOUR
Comité de rédaction : Françoise BERTRAND, Patricia GARCIA,
Hervé GARGATTE, Thérèse LÉCOUTEY, Pascal LEVIEUX, Nicolas LEMARCHAND
Crédits photos : Mairie de Fermanville - Impression : Le Révérend 02 33 21 64 00
Mairie : 5 la Heugue 50 840 FERMANVILLE - Tél : 02 33 88 56 66
Courriel : mairie.fermanville@wanadoo.fr - Site internet : http://www.mairiefermanville.fr

Depliant4pTraitdunion N18.indd 1 S0/04/21 09:501

3

<u>Travaux d'aménagement du sentier</u> de randonnée à Fréval

Le projet d'adaptation au changement climatique sur le site de Fréval voit le jour. Ces travaux devaient débuter à l'automne 2020, mais, avec le contexte que nous connaissons, ont pris du retard.

Quoi qu'il en soit, le 19 mars dernier, le Conservatoire du littoral a procédé à la mise en

œuvre de la première tranche de travaux, consistant en l'élaboration d'un nouveau cheminement arrière-littoral au sein des parcelles du Conservatoire, en débroussaillant puis broyant les branchages sur place, et à protéger la dune avec des ganivelles.

Le Conservatoire du littoral acte ainsi le souhait de renaturation de cet espace naturel et de réorganisation de sa fréquentation.

Les retours d'usagers avec lesquels nous avons pu échanger jusqu'à présent sont unanimement positifs auant à cet aménagement.

Pour rappel, différentes actions sont envisagées afin de tenter de reconquérir la biodiversité et la résilience de ce site : supprimer des obstacles à la dynamique du cours d'eau et de la dune, renaturation du cours d'eau de Fréval, suivi de l'évolution du milieu. La résilience écologique est la capacité d'un écosystème à retrouver un fonctionnement normal après avoir subi une perturbation écologique.



Réhabilitation du plateau sportif

Le projet de réhabilitation du plateau sportif situé derrière la mairie vise à compléter l'offre sportive et de loisirs afin d'ouvrir cet espace clos et arboré à un plus large public :

- élèves et enseignants pour la pratique sportive (course, sports collectifs...)
- enfants présents lors des activités péri-scolaires ;
 cantine et aarderie
- associations sportives ; pétanque, gymnastique volontaire...
- tout public souhaitant soit exercer une activité sportive, soit accompagner des enfants sur l'aire de ieux, soit utiliser le skate park.

Le projet prévoit une aire de jeux pour les plus jeunes avec des structures adaptées (billodrome, cabane, tobbogan, jeux à ressort, balançoire...), un terrain multisport, une table de ping-pong, des pas de géant, du mobilier sportif (type barres, échelle, table pour abdominaux...), des espaces de rassemblement (table de pique-nique, table de jeux de société), un garage à vélos. Le projet prend en compte aménagements et jeux adaptés pour les personnes en situation de handicap. Le skate park évoluera lors d'une prochaine tranche de travaux. Ce projet a fait l'objet d'une concertation avec les utilisateurs.

Des travaux de terrassement devront être réalisés afin de drainer l'ensemble du plateau. Les différentes aires d'activité seront entourées de buissons afin d'accentuer l'aspect paysager du terrain.

Le conseil municipal a voté favorablement pour la réalisation de ces travaux qui pourraient démarrer à l'automne.

Budget 2021 voté au conseil municipal du 7 avril

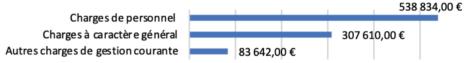
Dépenses de la section fonctionnement : 1 949 448 € Dépenses de la section investissement : 1 173 310 €

OTAL 3 122 758 €



Ce budget a pour ambition de garantir un niveau de qualité de services rendus aux habitants, de mettre en œuvre les projets d'investissement de la commune sans augmenter la fiscalité.

Dépenses de fonctionnement, les chiffres clés :



Dépenses de fonctionnement reconduites (personnel à effectif constant) avec toujours le souci de continuité de services rendus aux Fermanvillais (agence postale, cantine scolaire, portage de repas...)

Dépenses d'investissement d'un montant de 1 173 310 €

Quelques projets à retenir pour 2021 :

- Voirie, effacement des réseaux...
- Toiture de la salle Marion,
- Transfert des services administratifs de la mairie,
- Aménagement du plateau sportif,
- Achats, équipement matériel de la cantine,
- Rénovation de l'éclairage du groupe scolaire et de la salle Marion
- Refonte du site internet de la mairie.
- Aménagement des abords de plages (1^{re} tranche, petit mobilier),
- Installation de trois défibrillateurs sur la commune (place Marie Ravenel, Mondrée et mairie),
- Etude d'aménagement d'une Maison d'Assistantes Maternelles,
- Etude d'aménagement des locaux de l'ancien Office de Tourisme.

Ces dépenses inscrites au budget seront financées d'une part par nos fonds propres et d'autre part par des subventions accordées selon les projets.

Pour réduire les dépenses d'énergie, tous les projets de nouveaux équipements communaux répondront aux nouvelles normes thermiques : isolation, matériaux répondant aux exigences environnementales.

Point Covid:

Vaccination

Chaque élu, responsable de son secteur, s'est engagé à recenser les personnes de plus de 75 ans pour vérifier qu'elles avaient pu se faire vacciner ou pour les aider à prendre rendez-vous, une élue ayant négocié à Cherbourg une plage horaire pour 13 rendez-vous. L'ensemble des habitants de plus de 75 ans volontaires sont actuellement vaccinés.

La vaccination prévue à Saint Pierre Eglise s'est limitée aux seuls Saint Pierrais faute de suffisamment de doses de vaccins disponibles.

Le portage des repas se poursuit avec respect des gestes barrière.

L'école à repris le 26 avril avec respect du protocole sanitaire en classe et à la cantine.

Depliant4pTraitdunion N18.indd 2 30/04/21 09:31